

Profil de formation

1. Designation du métier

Ouvrier/ouvrière en menuiserie

2. Durée de formation

3 ans

La formation s'effectue en entreprise et à l'école professionnelle.

3. Domaine d'activité

Les ouvriers/ouvrières en menuiserie fabriquent – le plus souvent de manière individuelle ou en petites séries – des ouvrages en bois, en matériaux à base de bois ou en matière plastique, par exemple des meubles, décorations d'intérieurs, agencements pour foires et expositions, éléments de construction tels que fenêtres, portes, escaliers, planchers, portails et autres, caisses, conteneurs et cercueils ainsi que des installations de gymnastique, de sport et de jeux. Ils/elles assurent la maintenance de ces ouvrages et en assurent la restauration en tenant compte du type de construction, du style et de l'effet esthétique de l'ouvrage. Ils/Elles effectuent ces travaux en atelier ou sur les chantiers et lieux de montage.

4. Capacités professionnelles

Les ouvriers/ouvrières en menuiserie sont en mesure de concevoir des ouvrages tant du point de vue de la forme que de la fonction en suivant leurs propres idées, de les projeter, de les dessiner et de discuter le cas échéant d'une commande avec un client. Ils effectuent ce travail de manière autonome sur la base de documents techniques en suivant les instructions reçues. Ils doivent également tenir compte des aspects économiques. Ils doivent ensuite évaluer le résultat de leur travail et prendre les mesures voulues concernant l'assurance-qualité. Pour ce faire, ils/elles appliquent les qualifications suivantes acquises durant leur formation professionnelle:

- étudier et dessiner des ouvrages compte tenu des aspects esthétiques et fonctionnels;
- sélectionner le bois ou les matériaux à base de bois en fonction de l'utilisation prévue et des critères de rentabilité,
- fabriquer à la main ou à la machine des objets en bois ou en matériaux à base de bois,
- monter les divers éléments composant un ouvrage,
- traiter les contreplacages, matières, plastiques, métaux, verres et matières auxiliaires,
- équiper, commander et entretenir les machines, outils, installations et dispositifs,
- équiper, commander et entretenir les appareillages et installations pneumatiques, hydrauliques et électroniques,
- travailler les surfaces, préparer et appliquer les colorants et teintures, préparer et appliquer les différents matériaux de revêtement,
- monter les pièces et produits finis.